# 

* Datum : 04-03-2015
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2015764450
* Auteur :

Justice de paix de Virton-Florenville-Etalle
Par ordonnance du 16 février 2015, le juge de paix du canton de Virton-Florenville-Etalle, siège de Virton, a prononcé des mesures de protection des biens, conformément à la loi du 17 mars 2013, réformant les régimes d'incapacité et instaurant un nouveau statut de protection conforme à la dignité humaine, concernant :
Mademoiselle Wendy DELCOURT, née à Liège le 20 janvier 1997, domiciliée à 6920 Wellin, avenue Fort Mahon 16, résidant Home d'accueil de la Communauté Française, à 6762 Saint-Mard (Virton), chemin Morel 71A.
Désignons Monsieur George Behin, domicilié à Virton, rue Saint-Laurent 5, en qualité d'administrateur de la personne et des biens pour autant qu'il confirme dans les huit jours qu'il accepte sa désignation en vertu de l'article 1245 du Code judiciaire.
Le greffier délégué, (signé) Blaise BEENA.